

ARRIVÉE DU VARIANT INDIEN EN ALGÉRIE  
**LES INTERROGATIONS DES SPÉCIALISTES**

Page 4

BILAN CORONA

**273 NOUVEAUX CAS ET 10 DÉCÈS EN 24 HEURES**

Page 4

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4253 | Jeudi 6 mai 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

EN UNE SEMAINE

**PLUSIEURS OPÉRATIONS MENÉES PAR L'ANP**

Page 3

**CONTESTATIONS SOCIALES**

**LES MISES EN GARDE DE L'ARMÉE**

Page 3

N°694  
**EL DJEICH**  
Mai 2021 - Ramadhan 1442  
Revue mensuelle de l'Armée nationale populaire

Préparation au combat

**Disponibilité extrême**

**L'Algérie face aux défis**

- ❑ La sécurité nationale, une ligne rouge
- ❑ Résidus de la cinquième colonne...
- ❑ La feuille de mûrier est tombée

Pages 10, 11, 12 et 13



COLLISION ENTRE DEUX BUS DE TRANSPORT SCOLAIRE À MÉDÉA  
**56 BLESSÉS À DÉPLOERER**

Page 16



EXAMEN DES LISTES PAR L'ANIE  
**LES CANDIDATS RETIENNENT LEUR SOUFFLE**

Page 5



3

membres d'une même famille victimes du monoxyde à Guelma.

5

morts déplorées dans les intempéries à Béni-Slimane et M'sila.

6

cas de variant indien du coronavirus détectés en Algérie.

## Nouveau dispositif contre le coronavirus dans les cités U

Les responsables des cités universitaires ont mis en place, pour ce mois de Ramadhan, un nouveau dispositif préventif contre la coronavirus consistant en la prise de l'Iftar dans les chambres et non dans le resto collectif. "L'Iftar dans les cités universitaires est très différent cette année avec l'interdiction des repas collectifs, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19", s'accordent à relever des étudiants lors d'une tournée de l'APS à travers nombre de résidences universitaires dans la capitale. Les repas commencent à être servis dès 17h jusqu'à 30 minutes avant la rupture du jeûne, ce qui implique l'utilisation de résistances électriques pour réchauffer les plats, ce qui n'est pas sans danger. La qualité des repas servis est de l'avis des étudiants plus que médiocre, "d'où l'impératif de rectifier l'assaisonnement en les réchauffant", assure-t-on.

Si dans certaines cités, le service de distribution des repas commence une demi-heure avant l'"adhan", dans d'autres, comme à



Garidi 1, les repas sont servis à l'heure de la rupture du jeûne en raison du nombre réduit des pensionnaires.

## 5 universités algériennes dotées par Huawei de salles informatiques



Huawei Algérie gnement supérieur, en salles de formation informatiques de "haute performance". Il s'agit de l'Institut

national de la poste et des technologies de l'information et de la communication des Eucalyptus à Alger, l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication d'Oran, l'université de Saïda, l'université des sciences et technologies, Houari Boumediène et enfin l'École nationale supérieure d'informatique d'Alger. Cette dotation s'inscrit dans le cadre du programme de formation "Algérie Huawei ICT Académie" dédié aux universités et ouvert à l'international. La formation est ouverte aussi bien aux étudiants et aux enseignants qu'aux instructeurs professionnels, bénéficiant ainsi des dernières technologies de Huawei. A travers ce programme, les étudiants auront un accès facile et direct aux salles de formation. "Cela a créé également une relation plus étroite entre le monde de l'université et l'entreprise et l'employeur (académique et théorique)", explique Huawei Algérie, ajoutant que les universités participantes accèdent à "des cours de TIC dispensés par des instructeurs de Huawei agréés".

## Journée de sensibilisation par la Radio algérienne contre le gaspillage

La Radio algérienne a organisé, ce mardi, une journée de sensibilisation ouverte à travers l'ensemble des chaînes nationales, thématiques et régionales, sur la rationalisation de la consommation et la lutte contre le gaspillage. Cette initiative, louable à plus d'un titre, vise à sensibiliser les citoyens, les familles et la société en général sur les pertes économiques découlant du gaspillage des nombreux produits subventionnés par l'État à l'instar du pain et autres matières essentielles et même vitales à l'image de l'eau ou encore de l'énergie électrique, en sus des fuites et des raccordements illicites, sont utilisées de manière non économique. La journée de sensibilisation a pour objectif d'apporter une contribution en termes de lutte contre toutes les formes de gaspillage et tenter de sensibiliser le citoyen à une culture de consommation équilibrée conciliant intérêt économique et valeurs religieuses et sociétales des Algériens. La journée a été dédiée à l'écoute des citoyens pour exprimer leurs opinions et faire des propositions sur le sujet en tant que premiers concernés. Cette manifestation s'est déroulée en présence des représentants d'associations



de protection du consommateur et d'experts dans la rationalisation de la consommation.

D  
I  
X  
I  
t

## ABDERRAHMANE BENBOUZID

"Les 6 cas de la souche indienne du coronavirus (B.1.617) détectés dans la wilaya de Tipasa ont été contaminés par un ressortissant indien établi en Algérie."

## Trump lance sa plateforme dont il est le seul... membre

Donald Trump de retour sur les réseaux sociaux... L'ancien dirigeant américain vient de dévoiler un nouveau site baptisé - Depuis le bureau de Donald J. Trump -. Le portail est hébergé sur un site baptisé - Save America -, dédié à Donald Trump, qui propose notamment des produits dérivés à son effigie. Malgré la ressemblance de la nouvelle plateforme avec un fil *Twitter*, aucune interaction n'est possible entre Donald Trump et les internautes.

Fin mars, les proches de Donald Trump avaient évoqué son retour sur les réseaux sociaux avec sa propre plateforme.

## 6 mois de prison pour plus de... 2.000 appels aux pompiers

Une femme ayant passé plus de 2.000 appels aux pompiers en un an a été condamnée à 6 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Montluçon.

Entre janvier et octobre 2020, la justice a recensé 1.900 appels aux pompiers de Montluçon pour des motifs souvent futiles : caries, punaises de lit, chien des voisins trop bruyants, incendie imaginaire, etc. Au total une cinquantaine d'interventions ont eu lieu à son domicile.



## CONTESTATION SOCIALE

# Les mises en garde de l'Armée

La multiplication des mouvements de grève et de protestation observés ces derniers jours sur la scène nationale vise à provoquer la rue et à généraliser le chaos afin de faire échec aux prochaines élections législatives.

PAR CHAHINE ASTOUATI

C'est ce qu'a estimé la revue *El Djeïch* dans un article publié dans son dernier numéro.

"A l'approche de ce rendez-vous important (...), la scène nationale observe un nombre d'événements suspects qui versent dans leur ensemble dans la tentative d'entraver ce processus démocratique national", est-il écrit dans cet article intitulé "Des grèves fomentées et suspectes: la sécurité nationale, une ligne rouge".

L'auteur de cet article relève, à ce titre, "plusieurs indicateurs qui prouvent que ce qui est en train de se produire s'inscrit dans le cadre des tentatives vaines et désespérées de déstabiliser la sécurité nationale, en embrasant la rue, en suscitant la colère du peuple, en poussant à davantage de congestion pour que la situation finisse par exploser, dans l'espoir d'entraver les prochaines échéances électorales".

Selon lui, les élections législatives prévues le 12 juin "dérangent les opposants au changement et les partisans de la contre-révolution qui ont l'habitude de façonner un Parlement sur mesure, utilisant l'argent sale en vue de bénéficier de l'immunité parlementaire et de la protection de leurs intérêts au lieu de servir le peuple qui les a élu".

Il a fait, dans ce contexte, deux constats : "le premier est que les opposants au changement ont puisé toutes leurs capacités et espoirs de revenir sur la scène politique", alors que dans le second, il relève



"l'exploitation des problèmes professionnels des travailleurs pour cracher leur venin", dénonçant des "méthodes basses". Pour l'auteur de cet article, "les grèves qui ont poussé comme des champignons, dernièrement, en sont la meilleure preuve".

"L'appel à organiser des manifestations et mener des grèves dans plusieurs secteurs à la fois, à l'approche des élections, laisse poser plusieurs questions sur le timing de ces grèves et la revendication des droits professionnels légitimes !", s'est-il interrogé, rappelant que le président de la République a déjà "affirmé la nécessité de remédier aux lacunes enregistrées dans l'ensemble des secteurs, et la nécessité de les traiter progressivement".

Néanmoins, a-t-il poursuivi, "l'entêtement de certains à tenir des grèves à un moment suspect est la meilleure preuve que ceci ne peut s'inscrire que dans une tentative à semer le trouble pour réaliser des objectifs et des intérêts qui ne vont pas dans le sens de l'amélioration de la situation professionnelle et des droits des travailleurs".

"Tout ceci se déroule à un moment où notre pays est confronté à des menaces criminelles, orchestrées par des mouvements

terroristes et racistes ayant déclaré leur haine envers l'Algérie", a-t-il ajouté.

Rappelant que "la grève est un droit légitime garanti par la Constitution" et même "renforcé par l'avènement de l'Algérie nouvelle qui permet les rassemblements et la manifestation, conformément à l'article 52", l'auteur de cet article met en garde, néanmoins, contre "toute exploitation irrationnelle et autoritaire de ce droit" et qui peut conduire à de grands dérapages qu'il est impossible d'ignorer".

Il a soutenu, à ce propos, que "lorsque la pratique de ce droit s'oppose aux intérêts suprêmes de l'Etat ou entrave les intérêts des citoyens se pose la problématique de la légitimité de la pratique de ce droit par la force de la loi".

Il a plaidé, dans ce contexte, pour que "le citoyen ne soit pas pris en otage par ces manipulateurs qui tentent de négocier en profitant de ses revendications", soulignant que "les hautes autorités de l'Etat représentées par le président de la République ont été précurseurs dans le traitement de manière réelle et objective des problèmes et des préoccupations des citoyens".

C. A.

## DIALOGUE SOCIAL

## Des ministres sous pression

PAR KAMAL HAMED

Il est incontestable que le front social connaît une ébullition depuis quelques semaines. En attestent les mouvements de grève qui ont touché plusieurs secteurs, notamment ceux de la Santé et de l'Éducation nationale. Ces deux secteurs ont de tout temps donné des sueurs froides aux différents gouvernements. D'ailleurs lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, dimanche passé, ces deux secteurs ont marqué leur présence avec force. En effet le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit les ministres en charge de ces deux secteurs de prendre langue avec les partenaires sociaux en plus, évidemment, d'autres instructions en rapport avec notamment les grands chantiers de réformes que s'approprieraient à vivre ces deux secteurs. En préconisant la nécessité de "l'ouverture du dialogue avec les différents partenaires sociaux dans le secteur de la Santé pour l'examen de la

situation socioprofessionnelle des personnels" le chef de l'État n'ignore pas que le dialogue est à même de permettre de trouver des solutions aux problèmes posés et de déboucher sur des consensus. Pour le secteur de l'Éducation Tebboune recommande d'"engager un dialogue avec les différents partenaires sociaux aux fins d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur". Comme il a préconisé de "revoir le statut particulier de l'enseignant", il va sans dire que les ministres concernés ont aussitôt pris des mesures allant dans le sens des recommandations du Président comme l'a soutenu le ministre de la Santé, Abderahmane Benbouzid, qui a renoué le contact avec les syndicats du secteur à l'effet d'aplanir les divergences, ce d'autant que le ministre a considéré que les revendications des personnels de la Santé sont "légitimes". Suite au dernier mouvement de protestation observé le 7 avril dernier par l'Intersyndicale de la Santé, le ministre a reconnu la légitimité des revendications

avancées notamment lorsqu'il s'est agi de la prime Covid-19. Mais la situation est tellement complexe

qu'il n'est pas aisé de régler tous les problèmes qui se sont accumulés depuis des lustres. Ce d'autant que certaines questions dépassent largement les seules prérogatives du ministère. Il en est de même pour le secteur de l'Éducation nationale comme le prouve cette demande de ce dernier présentée au gouvernement pour plus de précisions sur les mécanismes devant permettre l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des personnels du secteur. Dans ce secteur le ministre fait face à la menace de grève brandie par les syndicats. Ces derniers ont en effet lancé un préavis de grève de trois jours à partir du 9 mai. Et rien n'indique que le dialogue entre les deux parties sera couronné de succès. Le Cla a annoncé hier qu'il se retire du dialogue et accuse le ministère de "ne pas faire preuve de sérieux dans les négociations".

K. H.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

## Plusieurs opérations menées par l'ANP

"Plusieurs opérations ont été menées en une semaine par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans le cadre de la lutte antiterroriste, la criminalité organisée et l'immigration clandestine, ce qui témoigne de l'engagement des Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité du pays", a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, durant la période du 28 avril au 4 mai 2021, plusieurs opérations qui témoignent de l'engagement inflexible de nos Forces armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays", précise la même source.

Ainsi, dans le cadre de la lutte antiterroriste, "un détachement de l'ANP a arrêté, à Khenchela, 3 éléments de soutien aux groupes terroristes, tandis que 6 casemates pour terroristes et 2 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Médéa et Boumerdès", relève le communiqué du MDN.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du trafic de drogue dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 12 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 8 quintaux et 20,5 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc".

A ce titre, des détachements de l'ANP et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> RM, 8 narcotrafiquants et saisi 2 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et 8 quintaux et un kilogramme de kif traité, alors que 4 autres narcotrafiquants ont été interceptés et 19,5 kilogrammes de la même substance et 13.865 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres RM.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont arrêté à Tamanrasset, In-Guezam, Bordj-Badji-Mokhtar et Djanet, 199 individus et saisi 27 véhicules, 136 groupes électrogènes, 81 marteaux-piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 268 sacs de mélange d'or brut et de pierres et 27,5 quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande.

La même source a relevé que 5 individus ont été arrêtés et 4 fusils de chasse, 6,6 quintaux de tabacs et 29.604 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Béchar, Constantine, Sétif, Oum el-Bouaghi, Tébessa et Oran, alors que les Gardes-frontières ont déjoué des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 28.000 litres à Tébessa, El-Tarf, Souk-Ahras, Adrar et Tindouf.

Dans un autre contexte, les Gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 13 individus qui étaient à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba, alors que 125 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Ouargla, Djanet et In-Amenas.

R. N.

ARRIVÉE DU VARIANT INDIEN EN ALGÉRIE

# Les interrogations des spécialistes

La détection pour la première fois de cas du variant indien du Covid-19 en Algérie suscite des interrogations parmi les spécialistes de la santé publique qui pointent d'éventuelles défaillances dans le contrôle aux frontières.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé lundi 3 mai la détection, pour la première fois, de 6 cas du variant indien du Covid-19 dans la wilaya de Tipasa. Cette annonce a fait l'effet d'une bombe en raison de la situation sanitaire catastrophique en Inde où le Covid-19 fait des ravages. Avant-hier mardi, le ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid a expliqué l'origine de ce variant et comment il est arrivé en Algérie.

"C'est un virus importé. C'est un Indien qui a été séquéncé. Il est venu de Doha. C'est un Indien qui travaille à Koléa", a indiqué le ministre. Des spécialistes joints par TSA s'interrogent comment une telle situation a pu survenir. Le professeur Idir Bitam, expert en maladies transmissibles et pathologies tropicales, pointe deux "fautes".

La première se situe effectivement au "niveau des contrôles aux frontières car comment se fait-il que ces ressortissants indiens passent les frontières et qu'ils n'aient pas été testés convenablement avec les tests PCR ?", se demande-t-il.

Le professeur Bitam ajoute : "Logiquement, et cela se passe dans tous les pays du monde, il faut un confinement



au moins d'une semaine même si la PCR est négative parce qu'on vient d'un pays endémique ou à risque. Et ce qui se passe en Inde est très dangereux, c'est un pays classé rouge. Du coup, c'est là une première faille, les instructions n'auraient pas été respectées par les gens qui travaillent au niveau des postes frontaliers, notamment la médecine frontalière".

La deuxième faille, d'après lui, concerne la fiabilité des tests PCR réalisés sur le ou les ressortissants indiens. "Il est possible que les tests PCR que ces ressortissants ont effectués dans leur pays posent un problème. C'est pour cette raison qu'il faut sensibiliser nos responsables, notamment au sein du comité scientifique, pour dire quel est le type de réactif qui a été utilisé pour le test PCR du fait qu'il y a une grande variabilité du point de vue sensibilité et spécificité de chaque type de réactifs", explique l'interlocuteur. Le professeur Bitam émet l'hypothèse que ces travailleurs indiens soient rentrés en Algérie avec une PCR "faussement négative".

"Ce qu'il faut savoir est que la durée d'apparition des symptômes depuis le début de l'infection est à peu près douze heures. C'est-à-dire que la PCR peut sortir

positive 12 heures après le début de l'infection. C'est pour cela qu'on recommande pour les personnes qui viennent de pays à risque de rester confinés au moins pendant 7 jours", appuie-t-il.

Le professeur Bitam veut sensibiliser les médecins qui reçoivent des malades afin de penser à faire le diagnostic par PCR et non pas les tests antigéniques. Et d'assurer que les PCR "qui existent chez nous sont très efficaces et peuvent détecter tous les variants sans exception".

## "Il y a un problème au niveau des frontières"

Le docteur Lyes Merabet, président du SNPSP, est lui aussi catégorique. "Pour moi, le problème se pose au niveau des frontières. Comment justifier (l'importation du variant indien) et à quoi sert cette décision de fermeture des frontières qui dure depuis des mois ?", s'interroge-t-il, dans une déclaration à TSA, avant de rappeler que cette fermeture a été "lourde de conséquences pour beaucoup de familles algériennes bloquées à l'étranger. On se pose alors beaucoup de questions notamment où en est-on avec les contrôles sanitaires aux frontières et

que fait-on à ce niveau-là ? Il y a des protocoles sanitaires qui ont été décidés pour tous les secteurs et activités, quel est le protocole qui a été décidé pour renforcer le contrôle sanitaire aux frontières ? En temps normal, ce protocole existe comme dans tous les pays, mais depuis l'avènement de la pandémie de la Covid, il est certain qu'il a été renforcé, des instructions ont été données, du matériel et des personnels ont été affectés. Donc on ne comprend pas", lance le docteur Merabet.

Le praticien se demande si toutes les mesures de prévention ont été respectées. "Est-ce qu'on est en train d'exiger les PCR et les faire réaliser sur place ? Est-ce qu'on est en train de réaliser des tests antigéniques ? Est-ce qu'il y a un confinement sanitaire obligatoire pour toute personne qui rentre, algérienne ou non algérienne, pour une période qui ne soit pas en-deçà d'une semaine à dix jours ?".

## "Il faut respecter les 3 M"

Face à toutes ces interrogations, qui appellent des réponses, le professeur Noureddine Zidouni, pneumologue au CHU de Béni Messous appelle à faire "un travail scientifique d'étude de ce variant et faire également des séquençages dans d'autres régions du pays". Il met aussi l'accent sur le volet communication qui, selon lui, doit être renforcé devant le relâchement total des Algériens sur les mesures barrières.

"La communication doit être beaucoup plus explicite. Il faut rassurer et mettre en garde la population. Je suis pour plus de coercition contre les contrevenants aux mesures barrières. Je suis affolé de voir que je suis le seul à porter le masque autour de moi que ce soit en allant à la Poste ou pour faire mes courses, etc. Il y a un gros déficit de communication", s'alarme le spécialiste qui se dit convaincu qu'une catastrophe sanitaire peut être évitée par le respect de gestes sanitaires simples. "On peut éviter la catastrophe sanitaire par de simples mesures de protection que j'ai appelées les 3M : mètre (distanciation physique)-masque-mains (lavage fréquent)", énumère-t-il.

R. R.

## BILAN CORONA

**273 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures**

Le bilan des nouvelles contaminations au coronavirus a connu une légère baisse, selon le bilan rendu public le 5 mai par le ministère de la Santé.

L'Algérie a effet enregistré 273 nouveaux cas durant les dernières vingt-quatre heures, contre 282 cas la veille.

10 nouveaux décès ont été déplorés contre 9 la veille.

Concernant les guérisons, une hausse est constatée avec un nombre de patients déclarés complètement rétablis et ayant quitté les établissements hospitaliers s'élevant à 179 durant les dernières vingt-quatre heures, contre 159 la veille.

Pour les cas graves, il est indiqué, de même source, la présence de 22 patients en soins intensifs, contre 26 la veille.

Suite à ces chiffres le nombre total des cas confirmés de Covid-19 en Algérie s'est élevé à 123.272, celui des décès à 3.299 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 85.872 cas.

# Dr Akhamokh explique les nouvelles formes du virus

PAR RANIA NAILI

Alors que la courbe des contaminations au coronavirus en Algérie avait connu une tendance baissière pendant des mois, voilà que l'épidémie fait encore parler d'elle. Pis encore, de nouvelles formes jugées "graves" sont de plus en plus évoquées.

Le constat est déjà fait, l'affluence des malades dans hôpitaux est de plus en plus importante. Selon le docteur Ilias Akhamokh, spécialiste en infectiologie et membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie, de plus en plus de malades arrivent dans les structures sanitaires.

Dans un entretien accordé au quotidien national, le spécialiste note, de surcroît, de nouvelles formes du virus, ce qui ne s'explique que par une mutation. "Les malades arrivent avec des atteintes de

l'appareil respiratoire, notamment les poumons", a-t-il constaté. À ce propos, il note qu'avant, "c'était la sphère ORL qui était la plus touchée et donc, ils venaient avec des gripes, un mal de gorge, de la toux", soulignant que de plus en plus de malades qui viennent ces derniers jours aux hôpitaux présentent "des complications graves nécessitant des soins intensifs au niveau de la réanimation".

Si cela veut dire quelque chose, c'est sans doute que "le virus a muté", a-t-il estimé, soulignant qu'il est tout à fait en mesure de dire "que nous sommes face à une nouvelle épidémie". Cela explique également "le nombre important d'admissions en réanimation et de décès".

## Le virus touche-t-il désormais les enfants ?

Le membre du Comité scientifique a également évoqué la question des enfants qui

sont désormais touchés par le virus, alors qu'avant, ils ne représentaient aucun signe. Selon lui, "ce sont des enfants dont l'âge est compris entre 13 et 16 ans", notant, en outre, qu'ils "n'ont pas de formes graves, mais sont symptomatiques".

Le spécialiste avance également, toujours à propos des nouvelles formes du Covid-19, que "le virus provoque le diabète ou le révèle et suscite des complications respiratoires et cardiaques". Dans ce sens, il affirme qu'à "chaque fois, nous sommes surpris par les infections dont il est responsable".

Pis encore, le docteur Ilias Akhamokh affirme que l'évolution du virus est imprévisible. "Nous ne savons même pas comment il va évoluer", a-t-il indiqué soulignant qu'effectivement, "le virus a muté et changé ses propriétés".

R. N.

EXAMEN DES LISTES PAR L'ANIE

# Les candidats retiennent leur souffle

*L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) planche depuis quelques jours déjà sur l'examen des dossiers de candidature aux élections législatives du 12 juin.*

PAR KAMEL HAMED

Entamée après la clôture de l'opération de dépôt de candidature le mardi dernier à minuit, cet examen des listes électorales n'est pas sans donner des frissons aux partis politiques et associations. En effet, les candidats à ces élections législatives anticipées craignent par dessus tout de voir leur dossier rejeté par l'Anie. En ce sens des milliers de candidats retiennent leur souffle. Et cela sera encore le cas jusqu'à ce que l'institution que préside Mohamed Charfi rende son verdict final à propos de la conformité ou non des dossiers de candidature. Il est prévu que l'Anie termine son travail dans quelques jours puisque, selon les dispositions de la loi, cette institution dispose de 12 jours à partir de la date de dépôt de candidature pour trancher sur la conformité des dossiers. En vérité si ce sentiment de peur s'est saisi des candidats cela est surtout dû aux informations selon lesquelles l'Anie est en train de faire preuve de vigilance s'agissant du respect de la loi. À ce titre des informations non confirmées font état du rejet de la candidature du secrétaire général du parti du FLN. Une information surprenante quelque peu puisqu'Abou El Fadl Baadji a lui-même annoncé avoir renoncé à la candidature pour cette élection. Mais qu'à cela ne tienne des informations concordantes font globalement état du rejet de dizaines de candidatures. L'Anie n'a eu de cesse de mettre en garde contre l'argent sale et les



pratiques occultes durant la campagne électorale.

Mohaamed Chorfi dira, à maintes reprises, que "l'Anie est dotée de suffisamment de prérogatives". Il dira que celle-ci reste apte à "mener des enquêtes, à l'issue de la proclamation des résultats du vote, sur l'origine du financement de la campagne électorale", ajoutant que "ce travail qui pourrait prendre jusqu'à six mois, amènerait la disqualification si les investigations prouvaient son usage de l'argent sale", a-t-il mis en garde. D'ailleurs l'Anie a mis en place une commission en son sein. Cette commis-

sion est composée de représentants de différentes instances, à l'instar du Conseil de l'État, la cour des comptes et la Cour suprême. "Elle a pour mission le contrôle du financement de la campagne électorale", a-t-il affirmé. Autant dire que ce ne sera pas facile pour les tenants de l'argent sale de passer cette fois-ci, eux qui étaient les maîtres du jeu dans un passé encore très récent. Nul besoin de rappeler que l'APN dissoute était truffé d'hommes d'affaires dont l'origine de la fortune était plus que douteuse.

K. H.

TRAVAILLEURS CONTRACTUELS

## 200.000 éléments régularisés avant la fin de l'année

PAR IDIR AMMOUR

La pandémie du Covid-19 a bouleversé le monde du travail. Elle a eues effets spectaculaires sur l'emploi, les moyens de subsistance et le bien-être des travailleurs et de leurs familles, ainsi que sur les entreprises. Les pertes d'emplois, résultats de la situation économique et épidémique, n'ont pas été sans conséquences sur le système de sécurité sociale confronté, selon le ministre, à un "déficit ressenti dans toutes ses filiales". Comme par bien d'autres aspects s'agissant de cette pandémie, ces problèmes touchent de manière disproportionnée les personnes qui se trouvaient déjà dans une situation précaire et qui sont le moins en mesure de supporter ce choc. Il s'agit des titulaires de contrats pré-emploi qui, dans leur majorité, n'arrivent pas à voir le bout de leur précarité. Et pourtant des instructions ont été prises pour la prise en charge des préoccupations de cette

catégorie dans le cadre d'une approche globale et synchronisée entre la Fonction publique et le secteur économique, décidant de régulariser définitivement la situation de cette catégorie selon un calendrier fixé et pluriannuel. Mais les choses se font au goutte à goutte et la misère gagne du terrain. Conscient de l'importance de cette préoccupation, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a confirmé cette réalité sur les ondes de la chaîne 1, en donnant des chiffres, et dressant le bilan des effets de la crise sanitaire du Covid-19 sur les postes d'emploi en 2020, promettant l'intégration des jeunes diplômés. Il distillera dans son discours des messages visant la bureaucratie, la qualifiant de "frein pour l'investissement et la création de postes d'emploi". En effet, le ministre du Travail a pointé du doigt les pratiques bureaucratiques qui ont freiné la création de l'emploi par le biais des PME et des startups. Des pra-

tiques, a-t-il dit, "à la source du blocage des dossiers administratifs". De ce fait, il annonce l'objectif fixé par le gouvernement qu'est la création de 200.000 postes d'emploi en 2021. Il ajoute que "l'intégration dans des postes permanents est une opération qui se poursuit en collaboration avec les secteurs des Finances et de la Fonction publique". Le ministre a révélé dans ce sens que la tutelle compte créer 30.000 postes dans l'Éducation et 500 autres dans l'Enseignement supérieur. El Hachemi Djaâboub a, par ailleurs, exprimé ses inquiétudes quant au déficit de la Caisse nationale des retraites ayant atteint 590 milliards de dinars. Le ministre a souligné que la "solution temporaire envisagée serait la création de nouveaux postes d'emploi". Le ministre n'a pas manqué de rassurer les retraités, en indiquant à leur adresse que "l'État algérien ne vous abandonnera jamais".

I. A.

HADJ 2021

## Vers une nouvelle interdiction aux pèlerins étrangers ?

L'Arabie saoudite envisage d'interdire le pèlerinage aux musulmans étrangers pour la deuxième année consécutive alors que les cas du Covid-19 augmentent dans le monde et que les inquiétudes grandissent quant à l'émergence de nouvelles variantes, a rapporté hier, l'agence britannique Reuters.

Une telle décision limiterait le pèlerinage à La Mecque, aux ressortissants saoudiens et aux résidents du royaume qui ont été vaccinés ou qui se sont rétablis du Covid-19. Bien que des discussions sur une éventuelle interdiction aient eu lieu, il n'y a pas eu de décision finale sur l'opportunité de la poursuivre.

Avant la pandémie, quelque 2,5 millions de pèlerins avaient l'habitude d'effectuer le hadj et la omra, rapportant au royaume environ 12 milliards de dollars chaque année. Les autorités ont suspendu les plans antérieurs d'accueillir des pèlerins d'outre-mer et n'autoriseront que les pèlerins nationaux qui ont été vaccinés ou qui se sont remis du Covid-19 au moins 6 mois avant le pèlerinage. Des restrictions seront également appliquées sur l'âge des participants.

Les plans "étaient initialement de permettre un certain nombre de pèlerins étrangers vaccinés, mais la confusion sur les types de vaccins, leur efficacité et l'émergence de nouvelles variantes a poussé les responsables à reconsidérer leurs plans", selon Reuters.

PROFESSEUR  
ABDELHAMID AFRA :

## "La loi sur la gestion des catastrophes doit être révisée"

Le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, le professeur Abdelhamid Afra a souligné, hier, la nécessité d'adopter les quatre étapes de la gestion des risques, qui sont liées à la prévention, la prédiction, l'intervention et le redressement.

Le représentant du ministère de l'Intérieur, lors de son intervention à la radio chaîne 1, a déclaré que dans "la loi publiée en 2004 relative à la gestion des catastrophes naturelles, la prévision et la prévention pour faire face aux dangers ont été abandonnées et l'on ne compte que sur la phase d'intervention. Cette étape coûte au Trésor environ 34 milliards de dinars par an".

Dans ce contexte, le professeur Afra a considéré que le "volet préventif de 2004 à 2020 n'a pas retenu sa part d'attention et a appelé à tirer les leçons des catastrophes précédentes en se concentrant sur l'aspect le plus préventif, car dépenser un dinar en prévention permet d'économiser quatre dinars de dépenses dans les catastrophes". Il a souligné la nécessité de prendre en compte les facteurs de vulnérabilité et d'exposition avant la catastrophe afin de renforcer l'aspect préventif et de réduire les pertes. Il a appelé à la révision de la loi 4-20 pour tirer des leçons et corriger les lacunes en spécifiant les responsabilités et les objectifs, quantitativement et la source de financement.

En revanche, M. Afra considère que la "loi sur l'assurance des risques promulguée en 2003 est peu attractive, bien qu'elle soit obligatoire et présente de nombreux obstacles", soulignant que le "taux de souscription ne dépasse pas 10 % alors que le taux de compensation est à zéro".

R. N.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

de la Wilaya de Ain Defla

N.I.F : 099044019079116

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Ain Defla porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres n°001/DFEP/2021 paru dans les quotidiens : «Midi Libre» le 25/02/2021 et le quotidien " الأيام الجزائرية " le 25/02/2020 et le BOMOP n° 1748 du 07 au 13/03/2021 relatif au travaux d'aménagement de réhabilitation de réfection, d'entretien et équipement de l'INSFP Khemis Miliana, que avis d'attribution provisoire de marché comme suit :

Désignation du Lot	Entreprises	Note Tech.	Montants de l'offre	Montants Après Correction	Délais	Observation
LOT N° 04 : travaux amphithéâtre.	E.T.B Boutbal Djillali - Hay Chirifi Kadour -Chlef - NIF N° 002002090722175	36.86	4.647.711,60 DA	4.647.711,60 DA	Soixante -dix (70) Jours	Offre Moins Disant

❖ Les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication, à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres.

❖ Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'attribution auprès de la commission des marchés compétents.

Midi Libre n° 4253 - Jeudi 6 mai 2021 - Anep 2116 008 373

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA  
DAIRA DE GHARDAIA  
COMMUNE DE GHARDAIA

N° Fiscal : 0984 4701 51761 21

Intitulé de l'Opération : REVETEMENT DE LA ROUTE NTISSA SUR 2,4 KM AVEC PROTECTION

N° de l'Opération : .....

Avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n. 06/2021

Les entreprises qualifiées possédant au moins la catégorie trois (3) et plus activité principale travaux publics et ayant réalisé un projet de réalisation et entretien d'une route de plus de (1) km pendant les cinq dernière année du présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de Ghardaia - direction des équipements contre paiement d'un montant de (7.500,00 DA) auprès de la trésorerie communale .

Le dossier de soumission qui contient ( le dossier de candidature- l'offres techniques et l'offre financières) présenté par le soumissionnaire doit comprendre obligatoirement les pièces citée conformément à l'article 11 du cahier des charges et suivant l'article 67 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout le dossier de soumission doit être déposé à l'adresse indiqué ci-dessus sous une enveloppe cachetée à l'adresse sus - indiquée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention : avis d'appel d'offres n° ...../2021

REJETEMENT DE LA ROUTE NTISSA SUR 2,4 KM AVEC PROTECTION.

« à ne pas ouvrir » que part la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours ..... à compter de la première parution de l'appel d'offre dans les journaux nationaux ou dans le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les offres sont déposés le dernier jour de k la durée de préparation des offres de 08 :00 à 10 :00H

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 15 jours augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres

L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 11h00

Midi Libre n° 4253 - Jeudi 6 mai 2021 - Anep 2116 008 179

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE  
ET DU PATRIMOINE.

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 410002000016085.

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, la Direction de la Comptabilité et du Patrimoine de la Wilaya d'Alger informe les soumissionnaires qui ont participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale relatif à l'opération portant, Reste à réaliser des travaux de Réalisation du centre Médico-Social sis à la Cité des Asphodèles – BEN AKNOUN

Paru dans les journaux suivants :

- MIDI LIBRE du : 31/03/2021

- الحوار du : 31/03/2021

Et après évaluation des offres techniques et financières conformément aux dispositions du cahier des charges ; le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire SARL ZAHAR CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS E.T.P.B.H

L'attribution s'est opérée de la manière suivante :

Soumissionnaire	NIF	Le Montant corrigé en TTC	Délai d'Exécution	O.B.S
SARL ZAHAR CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLICS E.T.P.B.H	00001600 1114 347	123.378.067,29 DA	Douze (12) Mois	L'Offre la Moins Disante

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les autres soumissionnaires non retenus sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Et conformément à l'article 82 du décret n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.

Midi Libre n° 4253 - Jeudi 6 mai 2021 - Anep 2116 008 329

MIDI  
Qualité nationale d'information 2019



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



JEÛNE ET SANTE

## 4 conseils pour l'après-Ramadhan



**Douaâs  
pendant le mois  
de Ramadhan**







## 4 conseils pour l'après-Ramadhan

Ramadhan est bientôt fini... et avec lui, partira cette ambiance aux couleurs magiques, les réunions de famille, les festins...

Car oui, il faut bien l'avouer, vous avez mangé un peu n'importe comment sans oublier le rythme alimentaire qui a bien changé ! C'est délicat de reprendre une vie normale sans ressentir de gênes... Voici quelques conseils pour une hygiène alimentaire retrouvée.

### 1- Buvez beaucoup d'eau !

Boire beaucoup et vous hydrater permet à l'organisme de mieux se préparer à cette reprise assez brusque. Sans oublier que cela permet également de drainer vers l'extérieur toutes les toxines et, donc, de purifier votre corps.

**2- Privilégiez les fruits et légumes**  
Les fruits et légumes sont bourrés de bienfaits et permettent de vous donner des forces sans vous alourdir et encombrer la digestion. Sans oublier que leur richesse en fibres vous aidera à retrouver un transit normal.



### 3- Fractionnez vos repas

Le plus délicat après Ramadhan, c'est bien de réhabituer votre appareil digestif aux trois repas par jour, souvent lourds et caloriques. Les premiers jours, optez plutôt pour des col-

lations ou fractionnez vos repas pour faciliter la digestion.

### 4- Evitez les sucreries :

Vous avez besoin d'explications ? Vous y tenez ? Rappelez-vous

uniquement toutes les sucreries que vous avez englouties en un mois ! Ça vous suffit ? Vous avez tout compris : il est temps d'arrêter les ravages et de reposer votre corps de tous ces excès néfastes à votre santé !

## AID EL-FITR

### Des conseils pour éviter l'indigestion et la crise de foie

Après avoir passé 29 jours à jeûner, nous avons habitude notre estomac à un certain rythme, maintenant qu'arrive l'Aïd, du jour au lendemain, nous agressons, chamboulons notre estomac et organisme avec des gâteaux, des sucreries, des plats consistants et plus lourds les uns que les autres. Mais heureusement qu'il existe des solutions pour éviter ou soigner ce que l'on appelle communément la "crise de foie". Afin de profiter pleinement de la fête de l'Aïd, voici quelques conseils...

#### Une hydratation maximale

Au réveil, buvez un grand verre d'eau gazeuse avec une cuillerée de bicarbonate, les bicarbonates apaisent les acidités de l'estomac responsables de reflux et de renvois. Dans la journée, et jusqu'au soir, continuez à



boire beaucoup d'eau, car cela permet de nettoyer l'organisme. Inutile d'envisager de finir les restes de la veille, la meilleure solution est plutôt de mettre votre système digestif au repos. Mixez sur les soupes ou les bouillons de légumes, très faciles à digérer. Rajoutez un laitage ou une

compote et c'est tout ! Si cela persiste, mélangez du bicarbonate avec 2 cuillerées de jus de citron et de l'eau.

#### Des remèdes pour se remettre d'aplomb

Durant les trois ou quatre jours suivants, continuez à vous alimenter légèrement. Si vous avez la nausée,

prenez un à deux comprimés qui apaisent votre nausée (demandez conseil à votre pharmacien). Si vous avez des maux de tête, prenez du Paracétamol.

En cas de brûlures d'estomac persistantes, la prise d'anti-acides légers comme Maalox se révélera efficace. (demandez conseil

à votre pharmacien). Les ballonnements et autres flatulences peuvent aussi être réduits avec Arkogélules Charbon. (demandez conseil à votre pharmacien).

#### Une tisane hautement calmante

Voilà une formule parfaite pour éviter les nausées après les repas copieux. Elle associe anis vert, coriandre, cumin, carvi, curcuma à parts égales. Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 10 minutes, à raison de deux cuillerées à soupe par tasse. À boire 2 ou 3 fois par jour pendant deux jours.

#### Astuces de grand-mère

Il existe un moyen tout à fait simple de décongestionner le foie et de se soulager si l'on est légèrement incommodé. Il suffit d'y appliquer une bouillotte chaude jusqu'à ce qu'elle tiédisse.



## CARNET DE RECETTES

### Biscuits fondants croquants



#### Ingrédients : (pour environ 50 biscuits doublés)

250 g de beurre ou margarine  
100 ml d'huile neutre  
250 g de sucre fin pas glace (1 verre de 250 ml)  
250 ml verre de féculé de maïs (5 cs bombées de féculé)  
2 œufs  
2 sachet de sucre vanillé  
1 sachet de levure chimique (11g)  
4 verres de 250 ml de farine (environ 480 à 500 g de farine + ou selon l'absorption)  
Confiture d'abricot  
Cacahuètes concassées  
Sucre glace

#### Préparation :

Dans un saladier, mettre le beurre mou avec le sucre glace, la poudre de flan, le sel et battre jusqu'à obtenir une crème légère. Ajouter le jaune d'œuf et battre encore une fois, Mélanger la farine, la levure et les incorporer au mélange de beurre. Préchauffer le four à 180°C et chemiser une plaque. Sur un plan légèrement fariné, aplatir la pâte avec un rouleau d'environ 1/2 cm d'épaisseur et couper des formes avec un emporte-pièce. Les disposer espacés sur une plaque, piquer une boule argentée à chaque extrémité du biscuit et les enfourner pour 20 à 25 mn. Une fois refroidis, les coller avec un peu de confiture et laisser sécher.



### Boules de coco et citron vert

#### Ingrédients :

60 g de sucre glace  
100 g de sucre  
3 c. à s. de jus de citron vert  
200 g de noix de coco en poudre  
1 œuf entier et 2 jaunes  
50 g de noix de coco pour enrober les boules

#### Préparation :

Chemiser une plaque en papier sulfurisé ou un tapis et préchauffer le four à 180°. Dans un saladier verser les deux sucres avec les œufs et mélanger pour faire fondre un peu le sucre. Ajouter le jus de citron et les 200 g de coco, mélanger le tout. Faire des boules à la taille d'une noix, enrober de coco et les disposer dans la plaque. Enfouner pour 15 minutes environ. ( Attention ne les faites pas trop cuire).

### Cornes de gazelles aux amandes et pistaches



#### Ingrédient pour la pâte :

500 g de farine  
180 g de beurre fondu  
1 pincée de sel  
100 à 150 ml de fleur d'oranger pour la pâte

#### Ingrédients pour la pâte d'amande :

500 g de poudre d'amandes  
150 g de sucre glace pour la farce  
2 c. à s. de beurre fondu  
1 c. à s. de sirop de vanille  
1 zeste de citron  
Un peu de fleur d'oranger pour ramasser la pâte d'amande  
500 g de poudre de pistache pour glaçage

#### Sirop :

Faire cuire pendant 15 à 20 minutes, 1 verre de sucre + 1 verre et 1/2 d'eau + 32 c. à s. de fleur d'oranger

#### Préparation de la pâte :

Verser la farine dans un récipient, ajouter le beurre fondu, le sel, ajouter le zeste de citron, frottez entre les mains pour incorporer le gras. Ajouter la fleur d'oranger suffisamment pour obtenir une pâte souple. Couvrir et laisser reposer 1/2h.

#### Préparation de la pâte d'amande :

Préparez la farce en mélangeant la poudre d'amande, le sucre glace, le sirop de vanille, le zeste de citron puis la fleur d'oranger. Malaxer le tout à la main pour obtenir une pâte épaisse, réserver le temps de travailler la pâte. Etaler la pâte assez finement, découper des cercles à l'aide d'un verre. Prendre un peu de farce d'amande, former un petit boudin et le poser dans le cercle de pâte. Roulez chaque cercle pour lui donner une forme de croissant, Souder très fort les bords. Disposez les cornes sur une plaque chemisée et enfouner à 180° pour 35 à 40 minutes (selon le type de four). A la sortie du four, les plonger dans le sirop et de suite dans de la poudre de pistache.



# Douaâs pendant le mois de Ramadhan

*Il incombe aux Musulmans d'invoquer Allah Al Ghaniyy Al Hamid à tout moment. Ces invocations qui sont synonymes d'adoration cernent autant le temps et les lieux. Ce Mois Béni "Chahru Ramadhan", qui est une école relative aux règles de bienséances, comporte ses propres invocations.*



**C** est avec amour et foi que je t'invite Ô accoureur au bien à te les rappeler. "Et rappelle, car le rappel certes profite aux croyants" Invocation à prononcer à l'apparition du croissant de lune (Al hilâl) "Allahu Akbar, Allahumma ahillu 'aleyâ bî-l-amni wâ-l-Îmân, wâ-ssalâmati wâ-l-Islâm wa-t-Tawfiq limâ tuh ibbu Rabbana wa tarDa Rabbunâ wa Rabbuka-l-lah." La meilleure des aumônes est celle faite pendant le Ramadhan. De façon générale en Islam, il est recommandé aux Musulmans de pratiquer l'aumône (Sadaqah) envers les pauvres et les nécessiteux. Au-delà de l'aumône, le musulman se doit d'acquitter la zakât, que l'on peut assimiler à une « taxe sociale purificatrice ». La zakât est, donc, un impôt à prélever sur ses biens. Elle possède à la fois une dimension « sociale » et une dimension spirituelle majeure puisqu'elle a pour vocation de purifier les biens des êtres humains comme ceux-ci purifient leur cœur quand ils prient et leurs corps quand ils jeûnent. Il se trouve que deux sortes de Zakât ont été prescrites au musulman : "Zakât al-mâl" sur les biens et "Zakât al-fitr" obligatoire pour tout jeûneur afin de purifier et valider son jeûne. C'est ainsi que chaque responsable de famille doit la verser pour toutes les personnes dont il a la charge, y compris celles qui ne jeûnent pas. "Allah est le Plus Grand ! Ô Seigneur ! Apporte-nous avec cette nouvelle lune la sécurité et la foi, le salut et l'Islam ainsi que la réussite dans tout ce que Tu aimes et que Tu agrées.

Notre Seigneur et ton Seigneur est Allah." Invocation à prononcer à la rupture du jeûne "Dhahaba ath-Thamâ-u wâ btallatil-'urûqu wa thabata-l-adjru inchâ-a Allah." "La soif est partie, les veines sont irriguées et la récompense est confirmée si Allah le veut." Invocations dites par l'invité à celui qui l'a invité "Akala Ta'amakumu-l-Abrâru wa Sallat 'aleykumu-l-Malâ-ikah wa aTara 'indakumu-s-Sâ-imûn." "Que votre nourriture soit consommée par les pieux, que les Anges prient sur vous et que les jeûneurs rompent leur jeûne chez vous." "Allahumma aT'im man aT'amanî wâ-s-qi man saqânî" "Ô Allah, nourris celui qui m'a nourri, et donne à boire à celui qui m'a donné à boire." "Allahumma-ghfir lahum wâ-rhamhum wa bârik fîma razaqtahum" "Ô Allah, pardonne-leur, fais-leur miséricorde et bénis ce dont tu les a pourvu." Invocation à dire lorsque l'on cherche la Nuit du Destin (Laylatu-l-Qadr), Aïcha a demandé au Prophète en disant : "Ô Messenger d'Allah ! Suppose que je connaisse le moment de la Nuit du Destin. Qu'est-ce que j'y dis ? Il lui dit : "Ô Allah Tu es Pardonneur, Tu aimes pardonner, alors pardonne-moi." "Allahumma innaka 'Afuwwun tuhibbu-l-'afwa, fâ'fu 'annî" [At-Tirmidhi, Ibnu Mâjah - Rahimahumallah ta'ala-/ Hadith Sahîh] Invocation à prononcer le jour de l'Aïd en sortant de chez soi en allant à la mosquée Ibnu Mas'ûd disait : "Allahu akbar, Allahu akbar, lâ ilaha illa Allah, wâ-l-ahu akbar, Allahu akbar wa lillahi-l-hamd." "Allah est grand, Allah est grand, il



n'y a d'autre divinité qu'Allah, et Allah est grand, Allah est grand et à Lui sont les louanges." [Ibnu Chayba / Isnad Sahîh] Ibnu 'Abbâs disait : "Allahu akbar, Allahu akbar, Allahu akbar wa lillahi-l-hamd, Allahu akbar wa adjall, Allahu akbar 'alâ mâ hadânâ." "Allah est grand, Allah est grand, Allah est grand et à Lui sont les louanges, Allah est grand et le

plus révérent, Allahu akbar pour nous avoir guidé." Salmân Al Khayr disait : "Allahu akbar, Allahu akbar, Allahu akbar kabîran." "Allah est grand, Allah est grand, Allah est le grand." Se féliciter avec ces paroles le Jour de l'Aïd "Taqabala-l-lahu minâ wa minkum wa ahâla-l-lahu 'aleyka" "Taqabala-l-lahu minâ wa minkum" "Qu'Allah accepte de moi et de vous"

EL-OUED, CULTURES STRATÉGIQUES

# Des résultats encourageants

*L'introduction de certaines cultures stratégiques ces dernières années, à titre expérimental, dans la wilaya d'El-Oued, à l'instar de la betterave sucrière et de la canne à sucre, ont été couronnées de résultats "encourageants".*

Des professionnels locaux augurent des perspectives "prometteuses" dans le sud du pays. Les expériences réussies de ces cultures, développées ces dernières années dans différentes régions du sud du pays, avec l'appui d'agronomes sahariens, ouvrent la voie à la réalisation d'une autosuffisance en produits de sucre, de large consommation, et contribuer à la réduction de la facture d'importation, ont estimé des professionnels et des agronomes à El-Oued, spécialisés dans l'agriculture saharienne. Selon des recherches menées sur le terrain, et à titre d'illustration, la culture d'une superficie de 100.000 hectares de betterave sucrière devrait contribuer à atteindre une autosuffisance nationale en sucre, estimée autour de 2,12 millions de tonnes. Le chercheur Ahmed Allali, du département d'agronomie à l'université d'El-Oued, affirme avoir accompagné personnellement cette expérience culturelle à travers les wilayas du Sud, dont celle lancée depuis 2015 au niveau d'une exploitation agricole de la commune de Kouinine dans la wilaya d'El-Oued. Une expérience qui a commencé, depuis la saison 2016/2017, à gagner du terrain pour s'étendre à d'autres exploitations dans



les communes de Guemmar et Hassi-Khelifa. Ce chercheur, agronome-saharien de formation de base, n'a pas manqué de recommander, à la lumière des recherches et études menées, l'extension des surfaces de la culture de la betterave en tant que segment stratégique rentable susceptible d'assurer l'autosuffisance en sucre et réduire la facture d'importation en la matière, avant de déplorer que ses recherches pratiques, fruit de profondes études, n'aient pas encore trouvé l'écho voulu pour booster l'économie nationale.

Ce qui n'a pas découragé M. Allali qui a poursuivi, en 2019, ses nombreuses expériences pour le développement des cultures stratégiques dans le cadre de la consécration de l'approche d'ouverture de l'institution universitaire sur l'environnement économique et des perspectives de l'État de rendre à l'agriculture sa place stratégique dans l'échiquier économique national. Défendant sa conception du développement des cultures stratégiques au Sud, il rappelle que les hautes instances du pays accordent tout l'intérêt voulu au développement de la betterave sucrière en Algérie, en tant que filière culturelle à même de permettre

de lutter contre la saignée des devises et l'importation du sucre, dont la facture d'importation s'est élevée l'année dernière à plus de 726 millions de dollars, selon les données officielles de la direction des études et de la prospection des Douanes algériennes.

Dans l'optique de mettre en valeur la mission des institutions et laboratoires universitaires et instituts agricoles, relevant du ministère de l'agriculture et du développement rural, il a été procédé au choix, la saison dernière, de 15 sites dans la commune d'El-Oued pour mettre en œuvre l'expérience de culture de cinq espèces de betterave sucrière, dont le processus cultural se situe entre les mois de septembre et mars. Les recherches et expériences menées au sud du pays se sont avérées réussies, à la faveur des conditions favorables au développement de cette filière, notamment les facteurs hydro-édaphiques et climatiques.

Des résultats "concluants" ont été obtenus sur des terres pourtant à haute teneur en sel (6,4 gr/l), la culture de la betterave pourra remédier à la saturation de la terre par la revivification biologique du sol et la lutte contre les maladies édaphiques, permettant, ainsi, la réalisation d'un produit bio.

KHENCHELA, PRODUCTION MELLIFÈRE

## L'importance de la marque collective soulignée

Les participants à une journée de sensibilisation, organisée mercredi par la pépinière des entreprises et la Chambre du commerce et d'industrie CCI-Chélia de la wilaya de Khenchela, sous le slogan "Les PME et la propriété individuelle, transmettent des idées sur le marché", ont relevé l'importance de la marque collective dans la promotion de la production mellifère dans la wilaya.

"Le recours des apiculteurs du Sud de Khenchela, notamment ceux de Chechar, à une marque collective de miel de la région permet de promouvoir le produit et faciliter sa commercialisation à l'intérieur du pays et à l'étranger", a affirmé Abdelhafid Belmehdi, directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), lors de son intervention devant des propriétaires d'entreprises et des porteurs de projets innovants, à la salle de conférence de la CCI-Chélia. Il a ajouté que l'enregistrement d'une marque collective de miel de la wilaya est

"susceptible d'aider les investisseurs de cette filière à défendre leurs produits, à concurrencer les autres producteurs sur les marchés étrangers, à faire face aux produits contrefaits et à la concurrence déloyale", en plus de l'établissement d'un lien de confiance entre les producteurs et les consommateurs. M. Belmehdi a souligné que la "marque individuelle et la marque collective ont des avantages communs, notamment la couleur, le nom, le dessin, le modèle et une durée de protection de la marque industrielle de 10 ans renouvelable, indiquant que la différence entre les deux est que la marque individuelle peut être retirée et attribuée à une autre personne ou à un investisseur alors que la marque collective partagée par plusieurs parties ne peut pas être retirée".

De son côté, le directeur de la CCI-Chélia de Khenchela, Mohamed Said Meziane, a encouragé les participants à œuvrer à créer des marques collectives pour des produits locaux qui partagent des spécificités communes ou

fabriqués dans la même zone géographique, comme les pommes de la région de Bouhmama et le miel de Chechar à Khenchela.

Il a, dans ce contexte, souligné que cette "journée de sensibilisation, organisée en coordination avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle et le bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) constitue une opportunité pour les investisseurs locaux et les propriétaires de petites entreprises de la wilaya de Khenchela pour s'imprégner des procédures d'obtention de la propriété intellectuelle collective pour promouvoir leurs produits".

Les apiculteurs présents ont été invités à créer une marque collective qui protège les producteurs locaux, promeut le produit sur le plan de la qualité et consolide la production locale tout en assurant des revenus en devises, en dehors du secteur des hydrocarbures.

APS

BLIDA

## Visite inopinée de 2 ministres au pôle urbain de Safsaf

Les ministres de l'Habitat et de l'Urbanisme, Tarek Belaribi et de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, ont effectué, mercredi, une visite inopinée au pôle urbain de Safsaf dans les hauteurs de Meftah Est à Blida afin de s'enquérir du taux d'avancement des travaux de ce projet qui recense des milliers de logements, indique un communiqué des services de la wilaya.

Belaribi a voulu connaître les obstacles entravant ce projet afin de les pallier et de le recevoir dans les délais fixés, appelant les responsables à adopter une méthode de travail plus efficace.

Le ministre a ordonné, dans ce sens, la programmation d'une réunion approfondie au niveau de son département ministériel regroupant tous les intervenants et les parties concernées par la réalisation de ce projet urbain qui comprend deux formules, à savoir public locatif et location-vente.

Pour sa part, le ministre de l'Énergie et des Mines a donné des instructions à ses services pour l'accompagnement du secteur de l'Habitat dans ces projets.

TIZI-OUZOU

## Ath-Yenni rend hommage au chanteur Idir

Un hommage a été rendu au chanteur Idir dans son village natal Ath-Lahcene dans la commune d'Ath-Yenni au sud de Tizi-Ouzou à l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire de sa disparition le 2 mai 2020.

Une statue à l'effigie de l'artiste a été inaugurée sur la place du village pour marquer ce premier anniversaire, le programme de la célébration a été réduit en raison de la crise sanitaire.

Une exposition permanente sur l'œuvre et la vie de l'icône de la chanson algérienne d'expression kabyle, des animations artistiques et témoignages de compagnons ainsi que des conférences d'universitaires, en soirée, sont au programme de cet hommage qui s'étale sur 3 jours.

Né en 1949 à Tizi-Ouzou, Idir, de son vrai nom, Hamid Cheriet, est décédé le 2 mai 2020, dans un hôpital parisien, à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie.

Auteur d'une prolifique discographie à succès, certains de ses titres ont été repris dans plusieurs langues, Idir s'est produit sur de nombreuses scènes internationales, portant ainsi, la chanson algérienne à l'universalité.

APS

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

# Projet de création de 20 conseils d'affaires mixtes

**Les exportations hors hydrocarbures qui rapportent actuellement à l'Algérie un peu plus d'un milliard de dollars par an, peuvent augmenter les rentrées en devises jusqu'à 5 milliards de dollars dans les années à venir sachant que le pétrole et le gaz représentent 98 % des recettes en devises.**

PAR RIAD EL HADI

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) envisage la création de plus de 20 conseils d'affaires mixtes regroupant des entreprises algériennes et étrangères, dans une démarche visant à promouvoir les exportations nationales hors hydrocarbures et à drainer les investissements, indique la directrice de la Caci, Wahiba Bahloul. Mme Bahloul a précisé que "la Chambre algérienne de commerce et d'industrie a échangé, par voie diplomatique, des projets d'accord avec ses homologues étrangères, en prévision de la mise en place d'une feuille de route permettant d'intensifier les échanges commerciaux avec les pays concernés".

A ce jour, la Caci a opérationnalisé "30 conseils d'affaires entre l'Algérie et d'autres pays, font les plus récents sont le Mali, le Niger, le Kenya, la Tanzanie, le Sénégal et le Mozambique", a-t-elle fait savoir. Concernant le choix des pays concernés par la création et l'activation des conseils d'affaires mixtes, la directrice

de la Caci a mis en avant la grande focalisation sur les pays africains, notamment à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

La ZLECAf offre aux exportateurs algériens l'opportunité d'accéder aux marchés africains et de s'y positionner, mais pour ce faire, ils ont besoin de l'accompagnement de certaines instances telles que les Conseils d'affaires mixtes en sus du rôle de facilitateur assuré par les représentations diplomatiques algériennes à l'étranger.

"L'orientation africaine de la diplomatie économique algérienne traduit clairement la forte volonté du gouvernement et l'intérêt qu'il accorde à la consolidation des relations commerciales et économiques avec les États du continent, qui est le prolongement naturel de l'Algérie", a expliqué Mme Bahloul.

La démarche de la Caci s'inscrit en droite ligne des "recommandations de la Conférence nationale sur la relance économique préconisant l'activation de la diplomatie économique en vue de la réduction des importations, de la promotion des exportations hors hydrocarbures et de l'augmentation du volume des investissements étrangers en Algérie", explique Mme Bahloul. Pour elle, la "création des conseils d'affaires vient renforcer les relations bilatérales entre les chambres du commerce et de l'industrie de par le monde, lesquelles sont unies par des accords de coopération et des mémorandums d'entente à travers lesquels elles œuvrent pour l'échange des informations économiques et commerciales et des délégations d'affaires".

Evoquant les efforts de la Caci en matière de promotion des exportations, Mme Bahloul a mis en avant le rôle qu'elle joue dans la "collecte des informations sur les marchés étrangers et dans l'organisation des manifestations économiques permettant aux opérateurs économiques d'établir des contacts".

La Caci a également élaboré un programme de formation dans les métiers d'export au profit des chefs d'entreprise et des petites et moyennes entreprises (PME).

De plus, une plateforme numérique de la Caci a été créée pour permettre aux exportateurs algériens de retirer en ligne les certificats d'origine, ce qui permettra l'amélioration du processus prestataire et la simplification des procédures administratives.

A une question sur les démarches visant à atteindre l'objectif de 5 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, Mme Bahloul a estimé que la "réalisation de cet objectif exigeait un effort collectif incluant la poursuite des réformes dans le secteur bancaire, la mise en place et l'amélioration des bases logistiques et une bonne commercialisation du produit algérien".

Pour "la promotion de l'export en tant qu'activité en soi, l'Algérie gagnerait à avoir des sociétés d'exportation spécialisées, dotées des moyens nécessaires pour accéder aux marchés extérieurs", a souligné la directrice de la Caci.

Relevant l'impératif d'ouvrir de succursales bancaires algériennes à l'étranger, Mme Bahloul a appelé à l'accélération de cette étape pour "accompagner les exportateurs algé-

riens et les aider à accéder aux marchés extérieurs, notamment en Afrique où les opportunités d'exportation du produit algérien sont importantes".

A ce propos, elle a préconisé l'ouverture de succursales au Mali, au Niger, en Mauritanie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire dans un premier temps, suivie par les autres pays africains.

La directrice de la Caci estime également nécessaire l'ouverture de telles succursales dans les pays où il y a une forte communauté algérienne, notamment la France et le Canada.

R. E.

## OUVERTURE DE SUCCURSALES BANCAIRES À L'ÉTRANGER

### Faciliter les transactions économiques et commerciales

Le ministre des Finances, Aïmen Benabderrahmane a annoncé l'ouverture "dans les prochaines semaines" de succursales de banques algériennes, dans des pays africains et européens.

"Des succursales des banques nationales seront ouvertes dans les prochaines semaines, au niveau d'un nombre de pays africains et européens", a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de la commercialisation des prestations de la finance islamique, à la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), observant que "le taux d'avancement des préparatifs de ce projet est de près de 90 %".

Il a ajouté que cette mesure vient en réponse aux doléances d'opérateurs économiques, relatives à l'ouverture de succursales bancaires à l'étranger, afin de faciliter leurs transactions, a-t-il souligné, relevant que la "concrétisation de ce projet a été retardée en raison de la pandémie du coronavirus, qui a impacté les différentes transactions et activités économiques à l'échelle mondiale".

Interrogé sur la possibilité d'ouverture de bureaux de change, Benabderrahmane, a répondu que ce type de bureaux "sont disponibles au niveau des pays comptant un grand nombre de touristes vu que ces établissements sont destinés à couvrir leurs besoins et non pas pour les citoyens résidents".

Le ministre des Finances a, par ailleurs, lancé un appel aux opérateurs en possession de grandes sommes d'argent, à les "déposer au niveau des banques".

Il a signalé que ces fonds seront destinés au "financement de projets économiques qui permettront une relance effective de l'économie nationale et de rétablir la valeur de la monnaie nationale, car la valeur de la monnaie d'un pays est tributaire de la force de son économie, et la préservation de cette valeur est un défi national à relever, avec les efforts concertés de tous les opérateurs économiques".

R. E.

## TRAVAIL FAMILIAL

### De nouvelles perspectives

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi a affirmé que le "travail familial ouvrirait d'importantes perspectives économiques, notamment en ce qui concerne les capacités de production et les services financiers", a-t-il indiqué. En matière de travail familial, le ministre a souligné la prise en charge de la catégorie des personnes aux besoins spécifiques au vu de leur contribution à l'économie nationale, relevant à ce propos la nécessité de redoubler d'efforts en vue "d'aplanir les difficultés qui les entravent de participer dans les activités socioéconomiques". Le ministre a insisté sur la nécessité de donner la chance à tout un chacun d'intégrer le marché du travail et de promouvoir l'auto-entrepreneuriat par le renforcement des capacités, la formation et l'accompagnement des catégories concernées en vue de répondre efficacement aux besoins des

acteurs du travail familial. Pour ce faire, il importe de mettre en place une stratégie visant à organiser et à développer le travail familial, et ce, à travers une "approche scientifique", a-t-il ajouté.

De son côté, le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Rédha Tir, a affirmé que la "relance de l'économie nationale passait par la participation de toutes les catégories de la société, notamment les familles productives, soulignant l'importance de promouvoir et de structurer le travail familial et de trouver les moyens à même de développer, de promouvoir et de commercialiser le produit national".

Le "travail familial peut être un important pourvoyeur de valeur ajoutée", a estimé M. Tir, précisant que cet "atelier se penchera sur les moyens d'organiser ce secteur".

R. E.



TCHAD

# Le mouvement Wakit Tama appelle à une nouvelle manifestation

*C'est ce mouvement, Wakit Tama, composé d'organisations de la société civile et de partis politiques d'opposition, qui mène la contestation populaire contre les nouvelles autorités de transition au Tchad.*

**M**ardi matin, le mouvement Wakit Tama a appelé à une nouvelle manifestation samedi prochain. Les leaders de la coordination citoyenne entendent poursuivre et même intensifier leur combat.

Pour eux, le gouvernement de transition qui a été présenté dimanche soir ne constitue en rien un gouvernement d'union. Ils expliquent que "puisque'ils rejettent le Conseil militaire de transition – ces 15 militaires dirigés par Mahamat Idriss Déby, fils du Président défunt, qui ont pris la tête du pays –, tout ce que ce conseil militaire met en place est, selon eux, illégitime. Pas question donc de reconnaître le nouveau gouvernement.

Le coup d'État étant acté, tout ce qui découle du coup d'État ne peut être admis.



(...) Ce n'est pas un gouvernement d'union, il y a des communautés qui sont privilégiées, ce n'est pas équilibré. Et nous ça ne nous intéresse pas parce que nous voulons que le Tchad retrouve la paix pour toutes ses populations sans exclusion, sans qu'on puisse imposer des dirigeants à nos peuples".

Certains partis d'opposition ont pourtant choisi de l'intégrer et de jouer le jeu de la transition. Des partis qui, pour certains, appelaient jusque-là à la contestation. "Ils

se sont exclus d'eux-mêmes de notre codition", estiment unanimement les leaders de Wakit Tama, qui ne cachent pas leur colère et qui appellent donc à de nouvelles marches pacifiques pour samedi, à Ndjamena et dans tout le pays. Et cela malgré la répression meurtrière de la marche du 27 avril qui avait fait 15 morts, selon le dernier bilan de ces organisations. Les autorités en reconnaissent 6. Il y avait également eu plus de 700 arrestations.

Qu'importe, les membres de Wakit Tama

veulent continuer à dénoncer, dans la rue, ce qu'ils désignent comme un "coup d'État institutionnel". Ils exigent le retour à l'ordre constitutionnel et l'ouverture d'un véritable dialogue national.

Quelques heures plus tard, ce sont leurs adversaires politiques du MPS, le parti d'Idriss Déby, qui se sont réunis. Et qui ont, eux aussi, fait des annonces. Le bureau politique du Mouvement patriotique du salut a pris plusieurs résolutions. Les premières ne sont pas des surprises : le MPS réitère son soutien au Conseil militaire de transition, et prend acte de la mise en place du Gouvernement de transition, au sein duquel le parti est très bien représenté.

Le bureau politique du MPS exige l'introduction dans la charte de transition d'une disposition interdisant au Premier ministre et aux membres du gouvernement de se présenter aux futures consultations électorales. Ceux qui sont dans la transition sont supposés être neutres.

ÉTHIOPIE

## L'UE n'enverra pas de mission d'observation lors du scrutin du 5 juin

L'Union européenne renonce à envoyer une mission d'observation des élections législatives qui doivent se tenir en Éthiopie le 5 juin prochain. Dans un communiqué publié lundi soir, le Haut représentant aux Affaires extérieures européen Josep Borrel a regretté n'avoir pas obtenu de garanties suffisantes pour assurer son indépendance.

Josep Borrel avait prévenu le mois dernier, à l'occasion de l'annonce d'un paquet d'aide de 53 millions d'euros pour l'assistance humanitaire à l'Éthiopie : la mission européenne d'observation électorale prévue en juin était maintenue en l'état, "à moins, avait-il dit, que la situation ne se détériore davantage".

Changement de ton dans son communiqué de lundi, il prend acte d'un désaccord avec l'Éthiopie le poussant donc à "annuler" cette mission. Il évoque le "refus du respect des exigences standard pour le déploiement de toute mission d'observation électorale", notamment parce qu'Addis-Abeba refuse que les observateurs européens disposent de leur propre système de communication. En revanche, les 20 millions d'euros débloqués pour appuyer la Commission électorale nationale sont maintenus.

Ce renoncement européen est une nouvelle pression sur le Premier ministre éthiopien, critiqué pour sa manière de conduire la guerre dans le Tigré et pour son double langage sur le retrait, toujours pas effectif, de l'armée érythréenne hors d'Éthiopie. Abiy Ahmed compte sur ce scrutin pour asseoir sa légitimité. Son gouvernement n'a pas encore réagi à l'annonce européenne. Il a simplement fait savoir que la mission de l'Union africaine, elle, est toujours d'actualité et qu'elle avait été informée lundi des progrès de la préparation du scrutin.

Agences

COLOMBIE

## Démission du ministre des Finances

Le ministre des Finances colombien, Alberto Carrasquilla, a présenté sa démission au Président Ivan Duque, après le retrait la veille par le chef de l'État d'un projet de réforme fiscale vivement contesté lors de manifestations massives. Les violences qui les ont émaillées ont fait près d'une vingtaine de morts et plus de 800 blessés en cinq jours. "Mon maintien au gouvernement rendrait difficile l'édification rapide et efficace des consensus nécessaires" pour mener à bien une nouvelle proposition de réforme, a déclaré Alberto Carrasquilla, qui avait été nommé ministre des Finances et du Crédit public en août 2018, à l'arrivée au pouvoir du Président Duque. Il sera remplacé par l'économiste José Manuel Restrepo, jusque-là ministre du Commerce, a annoncé le Président Duque sur Twitter. Alberto Carrasquilla a averti dans son communiqué qu'"en l'absence d'une réforme (...) la stabilité macroéconomique du pays serait sérieusement compromise". Sous la pression des manifestations, commencées le 28 avril et qui se sont répétées

les jours suivants avec une ampleur diverse selon les villes, le Président conservateur avait annoncé le retrait de la réforme fiscale, en cours d'examen au Parlement. Il avait précisé qu'il présentera un nouveau texte, excluant les points les plus contestés, dont une hausse de la TVA sur les biens et les services, ainsi que l'élargissement de la base d'imposition sur les revenus. Le projet initial a suscité de fortes critiques, l'opposition, les syndicats et même des représentants du parti au pouvoir estimant qu'il affectait trop la classe moyenne et le jugeant inopportun alors que la pandémie a aggravé la crise économique.

Le gouvernement avait présenté son projet de réforme fiscale le 15 avril au parlement. Il entend accroître les recettes de l'État de l'équivalent de 6,3 milliards de dollars supplémentaires entre 2022 et 2031, pour financer les dépenses publiques. La quatrième économie d'Amérique latine est confrontée à sa pire récession en un demi-siècle, avec une chute du produit intérieur brut (PIB) de 6,8 % en 2020 et un chô-

mage officiel de 16,8 % en mars. Alors que près de la moitié de la population active de ce pays de 50 millions d'habitants vit de l'économie informelle, la pauvreté s'est aggravée à 42,5 %.

Depuis le 28 avril, les violences qui ont marqué les manifestations contre la réforme fiscale ont fait près d'une vingtaine de morts et plus de 800 blessés. Le ministère de la Défense a pour sa part fait état de 846 blessés, dont 306 civils. En outre, 431 personnes ont été interpellées au cours des troubles qui depuis le 28 avril ont émaillé certaines manifestations, bien que la plupart aient été pacifiques. Alors que le gouvernement a déployé l'armée en renfort dans les villes les plus affectées, plusieurs ONG ont accusé la police d'avoir tiré sur des civils.

En dépit du retrait annoncé, plusieurs centaines de manifestants sont à nouveau descendus dans les rues de Bogotá, Medellín, Cali et Barranquilla. Le Comité national de grève, à l'origine de la mobilisation initiale, a appelé à manifester à nouveau hier.

ESPAGNE

## Pablo Iglesias abandonne la politique après la déroute de la gauche

"J'abandonne toutes mes fonctions, je quitte la politique dans le sens de politique partisane", a déclaré le chef de file de Podemos devant des militants de son parti. "Quand on cesse d'être utile, il faut savoir se retirer." Pablo Iglesias, le leader controversé du parti de gauche radicale Podemos, partenaire du Parti socialiste au sein de la coalition au pouvoir en Espagne, a annoncé son retrait de la vie politique après la déroute de la gauche aux élections

régionales, mardi 4 mai, à Madrid. "Nous avons échoué", a-t-il affirmé devant un groupe de militants de son parti, disant avoir l'impression d'être "le bouc émissaire qui mobilise les sentiments les plus obscurs, les plus contraires à la démocratie".

"Je crois qu'il est évident qu'aujourd'hui (...) je ne contribue pas à rassembler". Pour cette raison, a poursuivi le fondateur et jusqu'alors chef de file de Podemos,

"j'abandonne toutes mes fonctions, je quitte la politique dans le sens de politique partisane, politique", afin de ne pas être un obstacle à une rénovation de la direction qui doit se produire dans notre force politique". L'ancien professeur de sciences politiques a également qualifié de "tragédie" le triomphe du Parti populaire (la droite conservatrice), qu'il a décrit comme "la droite trumpiste", tout comme le bon score du parti d'extrême droite Vox.

## MANCHESTER CITY

**Mahrez bat un record historique !**

L'ailier algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, a inscrit le seul but de la première période face au PSG. L'occasion d'établir un record marquant.

Il a peut-être fait le plus dur pour Manchester City. Riyad Mahrez, l'ailier algérien des Citizens, a ouvert la marque dès la 11<sup>e</sup> minute du choc face au PSG. De quoi rapprocher un peu plus la bande de Pep Guardiola d'une qualification, alors que le PSG ne pourra accéder qu'en prolongation s'il parvient à marquer deux fois, ce qui ne sera pas une mince affaire.

Mais le but de Riyad Mahrez n'est pas qu'un tournant dans cette double confrontation. C'est aussi l'occasion pour lui de marquer son empreinte dans l'histoire du football algérien. En effet, avec 9 buts inscrits dans la plus prestigieuse des compétitions de clubs, Mahrez est tout simplement devenu le meilleur buteur algérien de l'histoire de la Ligue des champions. Auteur d'un doublé ce mardi soir contre le Paris SG (2-0, demi-finale retour de Ligue des Champions), Riyad Mahrez avait évidemment le sourire au micro de *RMC Sport*.

"Je pense que c'est mérité sur les deux matches. On mérite de passer, on a su être efficace au moment où il le fallait. Ce soir, on a été moyen en première, on a su élever notre niveau en deuxième, on aurait pu en mettre quatre. Ils ont perdu leurs nerfs, ça nous a facilités la tâche sur la fin", a lâché l'Algérien de Manchester City.

CHAMPIONNAT  
D'ANGLETERRE**Benrahma titulaire et passeur avec West Ham**

Finale de retour en tant que titulaire, Saïd Benrahma s'est montré décisif pour West Ham face à Burnley. Fin du purgatoire pour Saïd Benrahma. Relégué au rang de remplaçant et souvent sans même entrer en jeu, l'international algérien a fait son retour comme titulaire avec West Ham, hier face à Burnley (34<sup>e</sup> journée de Premier League).

L'ex joueur de Brentford s'est montré particulièrement en forme pour les 78 minutes qu'il a passé sur la pelouse. S'il n'a toujours pas marqué avec sa nouvelle équipe, Benrahma a délivré sa 5<sup>e</sup> passe décisive de la saison à la 28<sup>e</sup> minute, contribuant fortement à la victoire de West Ham 0-2.

Avec 58 points, West Ham n'est qu'à trois unités de Chelsea, 4<sup>e</sup> et premier qualifié pour la Ligue des Champions, là où Liverpool (qui compte une journée en moins) est relégué à 4 points de West Ham et donc 7 de Chelsea.

1/8<sup>es</sup> DE FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE DE FOOTBALL**À l'affiche USM Alger - MC Alger**

*La dernière partie des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, prévue ce week-end proposera 5 matches. Le derby algérois entre l'USM Alger et le MC Alger constitue toutefois l'attraction de ce tour, alors que la JS Kabylie accueillera le NA Hussein Dey dans un duel indécis.*

PAR MOURAD SALHI

Le stade Omar-Hamadi de Bologhine sera donc le théâtre du choc entre l'USMA et le MCA. Les deux clubs, qui reviennent petit à petit en championnat, vont se livrer une bataille sans merci pour arracher le ticket qualificatif pour le prochain tour de cette épreuve nationale.

L'USM Alger, qui commence à retrouver des couleurs après l'arrivée de l'entraîneur Mounir Zeghdoud, veut confirmer dans cette joute nationale, dont le vainqueur participera à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération africaine de football (Caf). Le club phare de Soustara qui a réussi à accrocher le leader sétifien sur ses bases, ne veut pas s'arrêter en si bon chemin.

Le MC Alger, exempt du tour préliminaire, entrera en lice ce week-end avec pour objectif de réussir ses débuts. Instable sur tous les plans cette saison, le Doyen a enregistré le retour de l'entraîneur Nabil Neghiz. Ce dernier veut également réussir la Coupe de la Ligue ainsi que le championnat.

Le Mouloudia, rappelons-le, s'est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, où il affrontera le Widad Casablanca, alors qu'en championnat s'est hissé à la 6<sup>e</sup>



place avec un total de 34 points.

L'autre belle affiche de ce tour mettra aux prises la JS Kabylie et le NA Hussein Dey. Les Canaris, qui sont sur une belle série de performances, tenteront de maintenir leur dynamique. Le club exempt également du tour précédent, en raison de son engagement en Coupe de la Confédération africaine, veut profiter de l'avantage du terrain pour se qualifier au prochain tour.

En face, le Nasria ne compte pas se présenter à Tizi-Ouzou pour faire de la figuration, mais compte profiter de la fatigue de son adversaire qui n'a pas bénéficié de repos depuis l'entame de la saison, pour le surprendre sur ses bases et oublier ses déboires en championnat.

Les Sang et Or occupent actuellement la 15<sup>e</sup> place en championnat avec 19 points seulement.

Cette journée sera marquée également par d'autres duels intéressants qui vaudront tout autant le détour, notamment

ES Sétif - WA Tlemcen, RC Relizane - MC Oran. L'Entente Sétif, leader du championnat avec 43 points, soit avec 4 longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura, ne devrait pas rencontrer beaucoup de difficultés pour passer le cap de l'équipe des Zianides.

Le CR Belouizdad, qui a rejoint le MC Oran à la 3<sup>e</sup> place du podium, après sa large victoire mardi face à l'AS Aïn M'lila (5-1), recevra sur ses bases le NC Magra, dans un duel qui s'annonce a priori à son avantage.

M. S.

**Programme des matches**

CR Belouizdad - NC Magra  
JS Saoura - JSM Skikda  
ES Sétif - WA Tlemcen  
JS Kabylie - NA Hussein-Dey  
USM Alger - MC Alger

## LIGUE DES CHAMPIONS

**CRB - EST le 14 mai au stade du 5-juillet**

La rencontre, CR Belouizdad - ES Tunis, entrant dans le cadre des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique aura lieu le vendredi 14 mai à 20h au stade du 5-Juillet, a annoncé ce mardi le Chabab sur sa page Facebook. Concernant le manche retour, ce derby maghrébin est pro-

grammé pour le samedi 22 mai à 22h au stade Hamadi-Agrbi à Radès. Selon le tirage au sort effectué vendredi dernier au siège de la Confédération africaine de football (Caf), les Rouge et Blanc auront pour adversaire le vainqueur de la double confrontation entre Al-Ahly du Caire (Égypte) et

Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud). Pour sa part, le MC Alger, second représentant algérien, affrontera les Marocains du Wydad de Casablanca. La phase aller de ce second derby maghrébin se jouera à Alger, tandis que la phase retour aura lieu à Casablanca.

## CHAMPIONNAT DE LIGUE 1, USMA

**10 jours d'indisponibilité pour Koudri**

Hamza Koudri, le milieu de terrain de l'USM Alger, sera indisponible pour une période de dix jours suite à une blessure à la cheville contractée face au CRB. L'USMA a officiellement annoncé que Koudri, son milieu de terrain, s'était blessé lors de la victoire des siens face au CR Belouizdad (1-0). Son indisponibilité, estimée à 10 jours, devrait lui faire rater le premier match de la phase retour du

championnat face à l'ES Sétif prévu aujourd'hui 4 mai en nocturne. Il sera fortement incertain pour le grand derby d'Alger face au MCA samedi prochain et pour comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue. Outre Hamza Koudri, l'USMA devra se passer des services de son défenseur Mustapha Bouchina, touché à la cuisse gauche et lui aussi indisponible face à Sétif.



**LES 100 VIDÉOS QUI ONT FAIT RIRE MONDE**



21h00



Que ce soit dans la cuisine, le salon, la salle de bains ou encore la chambre à coucher, les situations drôles et insolites ne manquent pas. Accompagné de ses trois colocataires, Norbert Tarayre, Séverine Ferrer et Priscilla Betti, Issa Doumbia a décidé pour l'occasion d'inviter leur voisine Héléne Segara.

**JEUDI REPORTAGE**



21h00



A Orange, chaque année, près de 200.000 vacanciers viennent admirer le théâtre antique. Mais l'afflux de visiteurs met les policiers municipaux sous pression. Pour assurer la sécurité des touristes et des habitants, ils doivent multiplier les interventions. Grégory, Stéphane et Paul sont suivis sur le terrain.

**BRUXELLES, TON UNIVERS IMPITOYABLE**



21h00



Pendant 18 mois, les caméras de Yann-Anthony Noghès ont filmé les dessous des négociations au sujet du pacte pour la neutralité carbone en 2050, du plan d'urgence à 750 milliards, du plan de vaccination contre le Covid-19. Yann-Anthony Noghès filme ces chefs d'État dans l'intimité des négociations, se tutoyant, plaisantant, mais aussi impitoyables quand il s'agit de défendre l'intérêt national.

**POTICHE**



21h00



Dans une province française bourgeoise, un riche industriel, dirige son usine de parapluies avec fermeté. Sa femme, Suzanne, est l'archétype de la bonne épouse, fidèle, soumise et effacée. Un soir de rébellion, les salariés de l'usine se mettent en grève et séquestrent Robert. Suzanne fait alors appel à Maurice Babin, un élu communiste et son ancien amant, pour débloquer la situation.



**LA SELECTION DU MIDI LIBRE**

**SALAMANDER**



21h00



Le Premier ministre reçoit un appel du cabinet du roi. La vague de suicides et de démissions qui secoue le royaume inquiète au plus haut point au palais : une tête doit tomber. L'état se resserre autour de Persigal, mais ce dernier refuse de plier et de livrer Gerardi. De son côté, le policier entame des investigations sur le passé de résistant d'Emile Jonkhere, le fondateur de la banque privée que dirige aujourd'hui son fils Raymond.

**BÂTIMENT B**



21h00



Dans le hall de son Bâtiment B, Oxmo livre ses billets d'humeur, partage ses coups de cœur, et improvise des collaborations musicales inédites avec ses trois invités. À longueur de lives et d'interviews, Oxmo ausculte les processus de création des artistes qu'il reçoit, et met en lumière tout ce qui relie le rap, la poésie, la pop et la chanson française.

**CENDRILLON**



21h00



À la mort de sa mère, Ella voit arriver sa nouvelle belle-mère lady Tremaine et ses filles Anastasia et Drisella. Quand son père disparaît mystérieusement, elle est à la merci de sa marâtre, femme ambitieuse et sans scrupules et doit jouer les servantes de ses horribles sœurs. Alors qu'elle galope dans la forêt, elle croise le prince qui chasse avec ses amis. C'est le coup de foudre. Un bal est organisé au château.

**HPI COLIN-MAILLARD**



21h00



L'enlèvement de Juliette et Laura, deux petites filles de 8 et 5 ans, concentre les efforts de l'équipe. Leur père, Franck Sorin, semble être le suspect idéal. Homme isolé et apparemment instable, il était de plus en guerre ouverte avec le grand-père maternel des deux petites, Arnaud Grandgeon, riche propriétaire d'une grande chaîne d'hôtels de luxe. Mais Morgane en doute. Son intuition va être confirmée lorsque les enquêteurs découvrent le corps de Franck, enterré dans son jardin.



Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Fadjr	04:11
Dohr	12:45
Asr	16:32
Maghreb	19:43
Icha	21:12

## FACE À LA CHINE

# LE G7 CHERCHE UN FRONT COMMUN



Les ministres des Affaires étrangères du G7 ont discuté mardi d'un possible front commun face à une Chine de plus en plus affirmée sur la scène internationale, lors de leur première réunion de visu en plus de deux ans.

Au lendemain d'un dîner consacré aux programmes nucléaires de l'Iran et de la Corée du Nord, les chefs de la diplomatie du club des pays riches ont consacré leur première réunion à la Chine, acteur économique incontournable dont la volonté de s'affirmer comme une puissance militaire et d'exercer son influence dans le monde inquiète les capitales occidentales. "Notre objectif n'est pas d'essayer de juguler la Chine", a confié le secrétaire d'État américain Antony Blinken lundi à des journalistes. "Ce que nous essayons de faire, c'est de faire respecter l'ordre international fondé sur des règles, dans lequel nos pays ont tellement investi ces dernières décennies (...) pas seulement dans l'intérêt de nos propres citoyens, mais aussi des peuples à travers le monde, dont la Chine", a-t-il ajouté.

Blinken s'est engagé à une "coopération robuste avec le Royaume-Uni pour faire pression sur Pékin concernant la répression du mouvement pro-démocratie à Hong-Kong et celle de la minorité musulmane ouïghoure dans la région du Xinjiang", qualifiée de "génocide" par Washington.

L'ancienne secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a déclaré que les démocraties devaient "exercer une énorme pression sur la Chine devant le tribunal de l'opinion publique" lors d'une intervention au groupe de réflexion sur les affaires internatio-

nales Chatham House à Londres. Forts de leur "relation spéciale", Londres et Washington ont adopté des approches communes en matière de politique étrangère, en particulier à l'égard de la Russie et de la Chine.

Lors d'une conférence de presse lundi, le ministre britannique des Affaires étrangères Dominic Raab, dont le pays assure la présidence du G7, a déclaré que la "porte était ouverte à une amélioration des relations avec la Chine, pour travailler avec elle de manière constructive, notamment en matière de changement climatique. Mais cela dépend du comportement et des actes", a-t-il ajouté.

Jusqu'à mercredi, les chefs de la diplomatie de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni tentent de s'accorder sur des réponses conjointes aux menaces mondiales. Outre la Chine, ils ont discuté de la crise en Birmanie depuis le coup d'État, de la situation en Libye, et de la guerre en Syrie.

Ils doivent évoquer aussi les violences en Éthiopie, l'Iran et la Corée du Nord, la Somalie, le Sahel et les Balkans.

Le chef de la politique étrangère de l'UE, Josep Borrell, a expliqué avoir discuté avec M. Blinken de la dernière série de pourparlers à Vienne sur le nucléaire iranien. M. Borrell a qualifié les négociations de "difficiles" et s'est félicité du retour des rencontres en face-à-face : "C'est ainsi qu'on forge un consensus, qu'on noue des accords", a-t-il déclaré.

Les rencontres entre les participants se font selon un strict protocole en raison de la pandémie, avec délégations

réduites, masques, distanciation et parois transparentes.

Le gouvernement britannique a annoncé mardi que les ministres des Finances des pays du G7 se réuniront, eux aussi, les 4 et 5 juin à Londres. Le Royaume-Uni assouplit progressivement ses restrictions à mesure que la campagne de vaccination progresse et que les cas de Covid-19 diminuent, alors même que d'autres pays connaissent de nouveaux pics. Ces disparités ont entraîné des appels pour une action internationale plus importante, notamment un accès plus large aux vaccins, au menu des échanges mercredi.

Le Premier ministre Boris Johnson a reçu M. Blinken à Downing Street et les deux hommes "ont convenu que le déploiement mondial des vaccins sera essentiel pour vaincre la pandémie de coronavirus. Ils ont souligné l'importance du travail du G7 dans ce domaine, y compris les efforts visant à accroître la capacité de fabrication internationale", a indiqué Downing Street.

Les chefs de la diplomatie du G7 seront rejoints par des représentants de l'Union européenne, l'Inde, l'Australie, la Corée du Sud, l'Afrique du Sud et l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean) ont également été conviés.

Depuis sa sortie de l'UE, le Royaume-Uni se tourne vers la région Asie-Pacifique. Il souhaite également des engagements mondiaux plus larges et plus forts en matière de lutte contre le changement climatique, alors qu'il se prépare à accueillir la grande conférence de l'Onu sur le climat (COP26) en novembre.

## PERPIGNAN, FRANCE

### Un Algérien tué par balle

Le quartier Saint-Mathieu à Perpignan, dans le sud de la France, a été secoué dimanche dernier par un meurtre dont la victime est un Algérien âgé de 31 ans. Le ressortissant algérien a été tué par balle en pleine rue, aux environs de 23h, dimanche dernier.

Le jeune homme a été tué au pied de l'immeuble dans lequel il réside comme l'indiquent les témoignages recueillis par le journal français *France Bleu*. "J'ai entendu une grosse bagarre, et puis ce grand boum ! Presque comme si la maison tremblait", confie l'une des voisines de la victime.

Au lendemain du drame, un autre ressortissant algérien, recherché dans le cadre de cette affaire, s'est livré à la police française, il a été placé en garde à vue, mais rien n'indique qu'il s'agisse du tireur. D'autres mis en cause font l'objet d'une recherche active par les éléments de la police française.

Une enquête a été ouverte dans cette affaire. L'autopsie a démontré, sans trop de surprises, que la jeune victime est morte des suites des blessures causées par les balles. "Mon petit-fils est venu me dire qu'il y avait un mort en bas de chez lui. Il est venu dormir chez moi. J'en ai encore les jambes qui tremblent", a indiqué une vieille voisine de la victime. Pour l'heure plusieurs hypothèses sont étudiées par les enquêteurs.

Le corps de la victime a été retrouvé gisant dans une mare de sang à l'angle des rues Dugommier et Jourdan.

## COLLISION ENTRE 2 BUS DE TRANSPORT SCOLAIRE À MÉDÉA

### 56 blessés à déplorer

56 personnes ont été blessées dans un grave accident de la circulation survenu hier matin au lieu-dit Sidi-Bakhti dans la commune de Tizi-Mahdi entre deux bus du transport scolaire. L'accident s'est produit vers 8h30.

Selon un bilan de la Protection civile, les 56 blessés, âgés entre 11 et 47 ans, ont été évacués par les pompiers vers les structures sanitaires les plus proches du lieu de l'accident.

Cependant l'état d'une fillette parmi les victimes est jugé inquiétant, cette dernière présente en effet un traumatisme crânien. Le chauffeur de l'un des véhicules accidentés a lui aussi été hospitalisé.